

Réf: Dossier N° : 47551

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ABIDJAN TRADING GROUP » en abrégé «ATRAG »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON SOGEFIA KOUTE, HOTEL ASSOYON, 21 BP 3887 ABIDJAN 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 28 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ABIDJAN TRADING GROUP » en abrégé «ATRAG ».

Objet: commerce général, distribution de produits, approvisionnement des cantines , froid , climatisation et divers . Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON SOGEFIA KOUTE, HOTEL ASSOYON, 21 BP 3887 ABIDJAN 21

GERANT: Monsieur SAWADOGO ABDOULAYE KALIFA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08412 du 26/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7671 du 26/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

